



# Info Montmorin

mars 2018





L'année 2017, année de renouvellement du quinquennat, a été riche en rebondissement. Les Français ont élu un jeune quadra à la tête de notre pays.

Ce jeune Énarque diplômé en philosophie et en science politique va conduire la destinée de notre pays pour les cinq années à venir.

Mais jusqu'à maintenant, la politique de régime sec instauré par les deux précédents présidents aux collectivités ne s'est pas adoucie.

Depuis 2014, la dotation de fonctionnement (dgf) financée par l'état a baissé de 14,8%. C'est pour nous une perte de 12 000€ soit -7,5% des dotations de l'état. Je ne serais pas objectif si j'omettais de dire qu'en 2018 la baisse de la DGF est stoppée. Ce n'est pas sans contrepartie puisque nous devons limiter l'augmentation de nos dépenses réelles de fonctionnement à 1,2%.

Et bien, malgré tous ces freins et grâce au dynamisme de notre commune, nous allons pouvoir améliorer de 1 000€ en 2018 cette dotation. Notre population a gagné 59 habitants depuis 2012 et augmenté de 20% depuis 2010. Notre politique de croissance, organisée par la carte communale, notre document d'urbanisme, a porté ses fruits.

Aujourd'hui elle est à bout de souffle. C'est pourquoi nous attendons impatiemment le plan local d'urbanisme intercommunal prescrit par la communauté de commune que je préside. Je tiens à vous dire qu'il ne faut pas s'attendre à voir de nouvelles parcelles rendues constructibles. Les différentes lois qui régissent l'urbanisme imposent une réduction drastique des surfaces à construire. Je sais que nous ferons des mécontents mais nous devons aussi protéger nos campagnes. De toute façon le PLUI sera un document vivant qui pourra au fil des années être amendé.

Le programme des travaux 2017 a été réalisé. La traverse de la Martre achevée, nous avons demandé au conseil départemental d'inscrire en étude le village du Fournet. Les différents travaux d'accessibilité de notre mairie et de la salle polyvalente sont pratiquement terminés. En 2018 nous réaliserons l'agrandissement du cimetière, lui aussi victime de notre croissance.

Et puis il y a notre école, elle aussi soumise aux évolutions des politiques gouvernementales. Et là je pense aux rythmes scolaires. Le président du SIMI et son équipe travaillent, en accord avec les municipalités, à trouver le meilleur pour nos écoliers.

J'aurai, je pense, l'occasion de vous reparler de la suppression de la taxe d'habitation qui impactera dès cette année 193 de nos assujettis à la TH. Ce qui fera plus de 80 000€ de dégrèvements en 2020 d'après une étude du Sénat, rendant encore plus nos collectivités dépendantes de l'état.

Je souhaite que 2018 (avec ses projets), année de la deuxième partie de notre mandat, se déroule dans l'intérêt de nos concitoyens et continue le développement harmonieux de notre commune.

## Bulletin d'information de la mairie de Montmorin

Dépôt légal mars 2018 - Responsable de parution : Gérard Guillaume, Maire

courriel : [mairie@montmorin.fr](mailto:mairie@montmorin.fr) - site : [www.montmorin.fr](http://www.montmorin.fr) - tél : 04 73 68 44 58

Rédacteurs : G. Guillaume, S. Lamartine, F. Fustier, L. Sobczak, F. Pelletier, F. Vautier

## Urbanisme - Environnement

Le travail pour l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** mené par Billom communauté avec l'ensemble des communes se poursuit. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été validé en 2017. Véritable socle du PLUi, il est le fruit d'une réflexion commune sur notre territoire et il définit les orientations générales en matière d'aménagement, de paysage, de protection des zones agricoles et naturelles. Afin de respecter les diversités, il prévoit notamment une approche par secteurs géographiques allant de la plaine de la Limagne aux contreforts du Livradois.

Nous sommes désormais dans la phase de « zonage » c'est-à-dire la définition des zones urbaines, agricoles, naturelles, forestières... et des règles les concernant.



A Montmorin, cette analyse s'appuie sur notre Carte Communale au regard des enjeux développés dans le PADD. Cette évolution va pouvoir nous permettre d'inscrire des réflexions d'aménagement, de protection de l'environnement et du cadre de vie dans un cadre conforme et cohérent à l'ensemble du territoire. Des rencontres sont régulièrement organisées sous forme d'ateliers ou de présentations. N'hésitez pas à participer.



## Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) a été mis à jour.

Il précise les cinq risques majeurs naturels de la Commune : sismique, inondation, feu de forêt, mouvement de terrain et intempéries.

Un risque majeur est caractérisé par deux critères : sa faible fréquence et son importante gravité tant en victimes qu'en dommages.

Aussi, il est indispensable que chacun ait à l'esprit ces dangers et connaisse les bons réflexes lorsqu'ils surviennent.

C'est l'objet de ce document qui détaille chacun des risques possibles sur notre commune, auxquels sont associées des fiches de bons réflexes.

Il est consultable en mairie ou sur notre site internet.

**Économie d'énergie** - L'Aduhme (agence locale des énergies et du climat) nous a remis une synthèse de l'évolution de nos consommations sur les quatre années passées. Ainsi, le système de régulation du chauffage sur les bâtiments communaux permettant de programmer les températures selon les usages prévus de chacun d'eux, a permis de réduire de près de 30% la consommation de kWh.

### Mairie et salle polyvalente

Les travaux prévus à la mairie et à la salle polyvalente sont sur le point d'être achevés. Ils correspondent à plusieurs objectifs :

- Être conforme aux normes d'accessibilité relatives aux bâtiments recevant du public. Notre agenda de programmation étalé sur 3 ans prévoyait une mise en œuvre en 2018.
- Poursuivre le plan global d'aménagement des abords de la salle polyvalente et de la mairie
- Améliorer et moderniser leurs fonctionnements

### Salle polyvalente

Plusieurs travaux sont engagés pour la mise aux normes mais aussi pour améliorer son fonctionnement. La cuisine a été reconfigurée avec plus d'espace et un renouvellement du matériel. Le hall d'entrée est restructuré et le seuil restauré. Enfin, le bar extérieur a été amélioré avec un équipement électrique et le remplacement du volet rabattable.

### Mairie

La principale action concerne la modification de l'accès au bâtiment. Ainsi, la création d'un escalier central et d'une rampe latérale permet à toute personne d'accéder sans difficulté à l'entrée du bâtiment. Par ailleurs, cette configuration facilite l'accès au terrain de pétanque et à l'espace public adjacent.



### Traverse de La Martre

La traverse de La Martre a été achevée en 2017 (reprise de l'enrobé, accotements, ...) et a clôturé l'aménagement de La Martre conformément au Plan d'Aménagement de Bourg.

Merci aux riverains qui ont dû s'adapter aux gênes occasionnées.

Ces travaux ont été réalisés par le Conseil Départemental et ont été l'occasion d'une inauguration le 22 septembre.

Prochainement, un bilan d'usage va être réalisé avec notamment un comptage des véhicules et la mesure des vitesses. Ce bilan permettra s'il y a lieu ou non d'aménagements spécifiques comme par exemple la mise en place de ralentisseurs.



### Travaux d'agrandissement du cimetière

Les travaux d'agrandissement de notre cimetière sont prévus courant 2018. Ce seront 36 concessions simples qui seront ainsi créées, ainsi que l'emplacement pour un ossuaire et une fosse commune. Notre cimetière sera alors conforme à la réglementation.

Le coût estimé de ces travaux est de 58 000€ dont 42 % sont subventionnés, le reste étant pris en charge par un emprunt.

Plan du cimetière consultable sur le site internet de la mairie

### Projet Traverse du Fournet

En continuité des travaux réalisés à La Martre, nous avons demandé l'inscription au programme 2018 du Conseil départemental pour l'aménagement en traverse du village du Fournet.

### Projet Lignes électriques Oriol

Suite à plusieurs incidents un projet d'enfouissement des lignes électriques du village d'Oriol est à l'étude.

### Carrefour de l'école

Les travaux consistant à sécuriser les abords de l'école n'ont pu être engagés fin 2017 par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Ils vont débiter prochainement.

### Quelques photos des réalisations



## Chorale en représentation juin 2017



Notre fonctionnement en 2 fois 1h30 par semaine n'est pas convaincant et la formule 4 fois 3/4 d'heure serait souhaitée par les enseignants.

Pour septembre 2018, les parents à Montmorin se sont prononcés à forte majorité pour continuer la semaine à 4 jours et ½. A Isserteaux, sans remettre en cause le fonctionnement des activités, les parents sont partagés entre les 2 choix. Une semaine de 4 jours donc sans TAP peut être une solution qui rendrait compatible pause du mercredi et rythme scolaire des plus petits mais d'autres idées sont abordées, à suivre...

### TAP ou pas TAP

**114** enfants fréquentent nos écoles de Montmorin et Isserteaux regroupées et gérées par le SIMI (Syndicat Intercommunal Montmorin Isserteaux). 78 enfants habitent Montmorin, 29 à Isserteaux et 7 à Fayet le Château. La Maternelle est à Isserteaux avec 45 élèves de Très Petite Section à GS. et 69 élèves du CP au CM2 à Montmorin. L'actualité du moment porte à réfléchir sur l'opportunité ou pas de continuer les Temps d'Activité Péri-scolaire. Ces TAP sont organisés par le SIMI et le coût supporté par les mairies. Une enquête portant sur 3 années de fonctionnement avec les TAP a été adressée en janvier aux enfants, aux familles, aux intervenants et aux professeurs. Le résultat de cette enquête a été présenté le 27 février aux parents d'élèves délégués, enseignants et élus. Le bilan conduit vers des voies de réflexion pour les décisions à prendre pour septembre 2018.

La participation des enfants aux TAP est de 97 %. Ce fort taux est conséquence des emplois du temps des parents et aux horaires de fonctionnement du transport scolaire. L'enquête permet de conclure que les TAP sont jugés « positifs » autant à Montmorin qu'à Isserteaux. Point fort accordé à Montmorin pour la diversité des activités proposées, du sport à la philo en passant par le théâtre ou les arts plastiques et bio-diversifiées avec « jardin-environnement ».

Les TAP ont été institués pour favoriser les rythmes scolaires... ce point n'est pas résolu, les professeurs ne mentionnent pas de bénéfice pour les enfants.

Le SIMI, les Communes, le Conseil d'Ecole du 20 mars devra trouver la bonne solution pour répondre aux besoins des enfants. Il faut aussi tenir compte du budget des communes et des disponibilités humaines. Dommage que l'Etat ne prenne pas des mesures nationales quant à l'organisation de l'Education Nationale.

En attendant les décisions, les enfants continuent à bénéficier d'un maximum d'attention de la part des accompagnants. Encore beaucoup de projets scolaires parfois financés par les Amicales Laïques et particulièrement, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, un voyage scolaire pour les élèves du CP au CM2 : direction le site du château en construction de Guédelon.

Merci à tous ceux qui s'activent chaque jour pour l'intérêt des enfants. Merci aux 7 employées du SIMI et aux 5 professeurs.

### Ecole numérique

Dans le cadre de l'extension de son Ecole Numérique Rurale, la commune va financer au printemps 2018, avec le soutien des collectivités (FEDER, Conseil Régional, Conseil Départemental), l'acquisition d'équipements numériques pour équiper les 2 autres classes de tableaux blancs interactifs et d'ordinateurs portables. Ce dispositif complète ainsi celui déjà en place depuis 2012 et permet d'initier l'ensemble des élèves de l'école aux usages numériques.

## AMICALE LAIQUE



L'assemblée générale de l'amicale laïque de Montmorin a eu lieu le samedi 7 octobre 2017



L'ensemble du bureau a été reconduit :

Présidente : Marie BRUEL  
Vice-président : Dominique BENZONI  
Secrétaire : Anthony LAURIER  
Secrétaire adjointe : Estelle VERNET  
Trésorière : Elisabeth VINGERDER  
Trésorière adjointe : Bernadette FREITAS

L'association a pour but principal d'apporter son soutien aux deux écoles du RPI Montmorin/Isserteaux en organisant des manifestations pour permettre de récolter des fonds.

## ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS 2018

### ZUMBA

Tous les lundis à la salle polyvalente à 21 h.



### Dimanche 6 mai 2018 : 22ÈME MONTMORINOISE

Randonnée et repas (sur réservation)  
départ vers 8 h 30 de la salle polyvalente.



### Mai/juin 2018 : 5ÈME PETANQUE PARTY

Après-midi ou soirée pétanque derrière la mairie.

### Dimanche 30 septembre 2018 : 22ÈME MONT'BROC

Vide-grenier et repas (sur réservation),  
à partir de 6 h 30 autour de la salle polyvalente.



### Samedi 1 ou 8 décembre 2018 : SPECTACLE DE NOEL

Spectacle suivi d'un goûter à la salle polyvalente  
pour les enfants des écoles et de la commune.

**Venez nombreux ...**

Cette année encore, nous ne passerons pas chez vous pour vendre notre carte d'adhésion. Néanmoins, il est possible de l'acheter le jour du spectacle de Noël ou par l'intermédiaire d'un membre du bureau.

Les personnes désireuses de rejoindre l'équipe de l'Amicale Laïque sont les bienvenues. Que vous soyez parents d'élèves ou habitants de Montmorin, n'hésitez pas ! Nous avons besoin de vous.

Contact : [marie-claude.brue@orange.fr](mailto:marie-claude.brue@orange.fr)

Le **projet d'aménagement des abords de la mairie** s'est poursuivi en 2017 avec l'élaboration d'un schéma global d'aménagement de l'espace et la réalisation d'une première construction. Le collectif « l'Association » et le Parc Naturel Régional Livradois-Foréz nous ont assisté dans la démarche paysagère et architecturale mais aussi dans la dimension « participative » du projet. En effet, l'objectif étant de conforter cet espace comme lieu de rencontre et d'animation de la commune, il était indispensable que les habitants puissent y participer.

Plusieurs ateliers ont donc été organisés permettant de définir des éléments d'aménagement au regard des besoins et des attentes, avec comme point d'orgue, une réalisation collective.

Si les ateliers ont quelquefois peiné à mobiliser, le chantier a été l'occasion de rencontres, de moments conviviaux et de participations communes à la construction de l'édifice, point central de l'espace.

Outre la construction en bois, proposant table, bar, gradins et bains de soleil face au merveilleux paysage environnant, d'autres actions ont été menées parallèlement comme la suppression de certaines haies, les « mange-debout » près de la salle polyvalente, le traitement paysager, ...

Enfin, il est à souligner le travail important réalisé avec les enfants à l'occasion des « Taps » notamment. Un grand merci à eux ainsi qu'à tous les habitants qui ont participé.



La semaine s'est terminée par une soirée « guinguette » avec un concert face aux étoiles.

Conformément à la commande, « L'Association » nous a fourni un plan global d'aménagement de l'espace allant de l'école à l'ancien camping, en passant par la salle polyvalente et la mairie. Ce plan précise les projets de réalisations définis dans les ateliers, les traitements paysagers et une proposition de mise en œuvre et de calendrier. Il est consultable sur notre site internet.

Ce plan global va permettre de réaliser progressivement et en cohérence les différents projets. Ainsi, les travaux d'accès engagés à la Mairie, en même temps que de répondre aux conditions d'accessibilité, ont été appréhendés dans l'aménagement global afin de favoriser l'interconnexion des espaces, notamment avec le terrain de pétanque.

Les prochaines actions envisagées dans un premier temps pourraient concerner le mobilier, les plantations et le projet de labyrinthe et jeux d'enfants intégrés à la zone de l'ancien camping.



**Repas C.C.A.S.** - Comme chaque année en décembre, le C.C.A.S. a invité les habitants de plus de 65 ans à se retrouver autour d'un repas et partager un après-midi dansant. Ceux n'ayant pu participer à la journée ont reçu un colis.





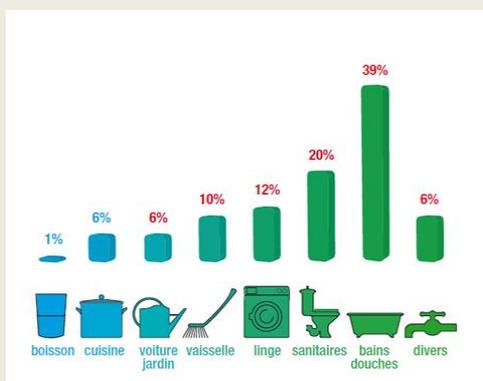
## Maintien du prix de l'eau potable pour 2018

Les prix n'ont pas évolué depuis 2016

- Abonnement habitation : 65,00 € HT
- Prix du m<sup>3</sup> : 1,39 € HT
- Taxe et redevance (Agence de l'eau...) : 0,311 € HT/litre

Pour une consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes de 120 m<sup>3</sup>/an, cela représente un total de 283,92 € TTC (abonnement compris), soit 0.0024 €/Litre.

Ci-contre la répartition entre les différents usages de la consommation moyenne :



Retrouvez toutes les informations sur l'eau potable sur le site du syndicat (Siaep) : <https://www.siaep-rgd.fr>

## Traitement des eaux usées

Les tarifs de redevance du traitement des eaux usées pour 2018 sont maintenus :

- forfait annuel de 30 €
- coût du m<sup>3</sup> d'eau usée de : 1,584 €

En 2018, la gestion du traitement des eaux usées sera confié au syndicat intercommunal d'assainissement de la région est de Clermont-Ferrand (SIAREC).

## Se « Pacser » en mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

## Salle polyvalente – Tarifs 2018

Les nouveaux tarifs appliqués en 2018 :

- Personne extérieure : 490 €
- Habitant de la Commune : 170 €
- Caution : 150 €
- Caution pour le tri sélectif : 50€

En cas de ménage mal fait, une partie de cette caution pourra être conservée.

Pour toute réservation, contactez le secrétariat de Mairie. L'agenda de la salle est consultable sur [notre site internet](#).



## Divagation des chiens

Il a été plusieurs fois signalé en mairie l'errance de chiens malveillants sur la commune. Il est rappelé qu'un arrêté du Maire en date du 19 novembre 2009 interdit la divagation des chiens. Pour le respect de tous, nous demandons aux propriétaires de respecter la réglementation sous peine d'amende.

## Services techniques : équipement et emploi

Une réorganisation des services techniques est en cours pour mieux répondre aux besoins. Elle concerne une modernisation du matériel avec l'acquisition d'un tracteur et d'outillage ainsi que le recrutement d'un employé à mi-temps pour une période à définir.

## Nouveau dispositif pour les cartes d'identité

Pour une première demande ou un renouvellement, vous devez désormais vous adresser à une des 22 communes du Puy-de-Dôme équipées d'un dispositif de recueil.

Pour gagner du temps, il est possible de faire sa pré-demande en ligne : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>



## Urbanisme (2017) - Permis de construire

			Accordé le	
PC 17 G0001	SERROR Fabienne	Maison individuelle	Le Fournet	23/03/2017
PC 17 G0002	BARRAUD Carine	Maison individuelle	Gardy	05/04/2017
PC 17 G0003	DELAVET Jean- Michel	Tunnel de stockage fourrage	Masson	01/06/2017
PC 17 G0004	REYNARD Julien	Réhabilitation d'une grange	La Martre	01/06/2017
PC 17 G0005	SOBCZAK Laurent	Abri voiture	Gardy	01/06/2017
PC 17 G0006	VERGÉ/CASTAGNINI	Maison individuelle	Gardy	annulé
PC 17 G0007	LACHAL Benjamin	Maison individuelle	Le Bois (Oriol)	28/07/2017
PC 17 G0008	ROUSSET Gérard	Surélévation et aménagement d'une maison + garage	Les Robertins	04/09/2017
PC 17 G0009	DESCHAMPS Marie-Laurence	Extension d'une habitation	Les Plaines	19/09/2017
PC 17 G0010	DELAVET Daniel	Extension bâtiment artisanal	Pichoux	06/10/2017
PC 17 G0011	ALLOUCHE François	Maison individuelle	Gardy	16/10/2017
PC 17 G0012	MATHIOUX Florence	Hangar agricole	La Vialle	13/03/2018
PC 17 G0013	NEEL Olivier	Préau voitures	Lot. La Pillayre	09/01/2018

## Déclarations préalables

DP 17 G0001	BERNARD Jonathan	Création d'une nouvelle ouverture	Géhant
DP 17 G0002	Commune Billom	Pose de tuiles au Centre Aéré	La Vialle
DP 17 G0003	RONGERE André	pose d'une verrière	Les Plaines
DP 17 G0004	CUZIN Bernard	Fermeture d'une véranda	Serpanoux
DP 17 G0005	BELON Roch	Réfection toiture + création de 6 ouvertures	Emerat
DP 17 G0007	THOMAS Maria	Réfection toiture Temple	Les Robertins
DP 17 G0008	BILLIET Marcel	Panneaux photovoltaïques	Masson
DP 17 G0009	BENNEJEAN Ingrid	Création de 4 ouvertures	Bessadet

## Etat civil (2017)

### Naissances

- DELAVET ROUSSEL Romane née le 18 mai 2017 à Beaumont – Les Robertins
- FOUCAUD Annaëlle née le 05 septembre 2017 à Thiers – Les Cohériers
- GOMES Norah née le 22 avril 2017 à Beaumont – Le Fournet
- MAISONNEUVE Kélia née le 15 mai 2017 à Thiers – Rif-Bonnet
- RODARIE Yann né le 17 avril 2017 à Clermont-Ferrand – Oriol
- THIRIOUX Saïan né le 29 mars 2017 à Beaumont – Gardy

### Mariage

- COL François, Alexandre et HERTZIG Lydia, Claire - le 08 juillet 2017

### PACS Pacte Civil de Solidarité

- REDERSDORFF Sandrine et BENNEJEAN Karine - le 08 décembre 2017

### Décès

- FERAUDET Florian, Marc décédé le 09 août 2017 à Montmorin - Billom
- MARY Jean décédé le 13 janvier 2017 à Montmorin – Gardy
- TOURNEYRE Georgette décédée le 27 août 2017 à Clermont-Ferrand – La Pillayre

### Recensement :

Résultat du recensement de la population qui a eu lieu début 2017

-748 habitants  
-358 logements  
d'habitation  
dont 287 résidences

## Nouvelles élections, nouveaux électeurs

Afin de sensibiliser à cet acte démocratique, la remise de la 1<sup>ère</sup> carte d'électeur a été l'occasion d'un événement pour les jeunes Montmorinoises et Montmorinois.



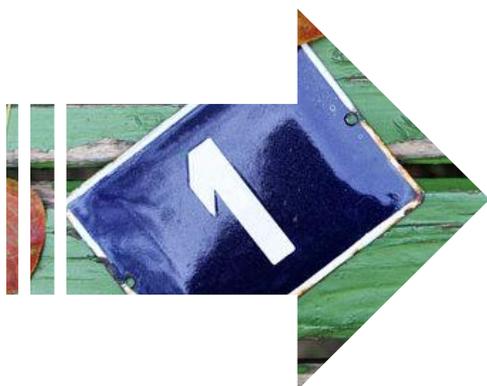
## Projet d'adressage

La qualité d'une adresse postale est devenue un enjeu de développement des territoires et d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services publics de secours, de soins à la personne, et de livraison à domicile. La commune a lancé en 2017, en convention avec La Poste, un projet de normalisation de la dénomination et la numérotation des voies sur la commune.

Après l'inventaire des adresses géographiques à traiter, la commission travaux a organisé plusieurs séances de travail sur l'année 2017 pour déterminer, hameau par hameau, le nouveau plan d'adressage, selon une numérotation séquentielle des voies :

les habitats sont numérotés de deux en deux, depuis le début de la voie, en s'éloignant de la mairie, les numéros impairs à gauche de la voie, les numéros pairs à droite de la voie. Pour permettre un adressage précis, certaines voies ont dû être nommées.

Le projet d'adressage est entré début 2018 dans sa phase finale avec l'aide de l'expertise de La Poste. Les certificats d'adresse pourront alors être établis et délivrés par la commune aux résidents au cours de l'été 2018, accompagnés des plaques de numérotation à poser sur chaque boîte aux lettres. La mairie posera en parallèle les plaques des voies nouvellement nommées.



## Station Météo

Une station météorologique a été installée en début d'année sur l'école communale. Idéalement exposée, elle mesure de nombreux paramètres comme la température, l'humidité, la pression atmosphérique, les précipitations, la direction et la force du vent. Toutes ces données sont collectées et archivées via internet sur le site gratuit de référencement mondial de données météorologiques Weather Underground. Il est accessible via le site internet de la commune.

Un écran de contrôle est également installé dans l'école, permettant ainsi aux élèves de découvrir les mesures météorologiques.



## Dispositif d'information et d'alerte des Montmorinois

La commune travaille sur la mise en place d'un système innovant permettant la diffusion d'informations et/ou d'alertes auprès de la population de la commune, via des moyens de communication variés : appel vocal sur ligne téléphonique fixe ou mobile, sms, messagerie électronique.

Chaque habitant pourra ainsi renseigner via internet, par courrier ou en mairie ses moyens de communication et les thématiques d'information qui l'intéressent : infos municipales, vie associative et culturelle, alertes climatiques...

Le dispositif, totalement gratuit pour les usagers, devrait être opérationnel d'ici l'été 2018, d'autres informations suivront pour informer la population de sa mise en place.

### Intercommunalité



### OPAH : des aides pour l'amélioration de l'habitat

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est mise en place sur les 26 communes de Billom Communauté.

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans que vous désirez réhabiliter ou améliorer, vous pouvez bénéficier d'accompagnement et d'aides financières.

Contact : SOLiHA Puy de Dôme - Tél : 04 73 42 30 80

Plus d'infos sur le site de Billom Communauté : <http://www.stdb-auvergne.com/>



Adhérent du **Parc Naturel Régional Livradois-Forez**, nous bénéficions de son appui, son soutien et de son aide.

En 2017, le Parc nous a accompagné pour le projet d'aménagement des abords de la salle polyvalente notamment sur les aspects paysagers et démarche d'atelier participatif.

Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'accueillir une réunion de son « atelier d'urbanisme » auquel nous participons.

Cette rencontre est l'occasion de présenter des projets exemplaires à l'assemblée. Ce fut le cas pour la démarche PLUi, présentée par le vice-président de Billom Communauté et par notre projet d'aménagement des abords de la salle. Après une présentation de la démarche, la réunion s'est poursuivie par une visite de terrain et s'est terminée par un verre sous la « guinguette ».

A noter aussi qu'à l'occasion de ce projet participatif, le Parc avait sollicité la Web Tv Livradois-Forez pour la réalisation d'un film relatant toutes les étapes. Ce film est accessible depuis notre site internet.



L'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), reconnue d'utilité publique, s'adresse aux personnes créant ou développant leur micro-entreprise et n'ayant pas accès au crédit bancaire. L'association finance et accompagne les porteurs de projet en proposant un service complet composé de :

- Micro-crédit professionnel jusqu'à 10 000 euros pour financer tous types de besoins, stock, trésorerie)
- Prime régionale complémentaire au micro-crédit jusqu'à 3 000 euros
- Micro-assurance pouvant couvrir la responsabilité civile professionnelle, le local, le véhicule, le stock...
- Accompagnement adapté des micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création d'entreprise.

Contact : [www.adieconnect.fr](http://www.adieconnect.fr) - Agence clermontoise : 72 avenue d'Italie – 63000 CLERMONT-FERRAND Tél : 09 69 32 81 10

**A compter de 2018 Billom Communauté est partenaire de l'ADIE**



Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

**Demandez des conseils d'experts avant d'agir !**

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant **ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE**

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.



## Information sur le démarchage « Combles »

**Actuellement, des campagnes de démarchages téléphoniques intenses ont cours afin de vous inciter à réaliser des investissements de performance énergétique. L'ADIL 63 reçoit ces derniers temps de nombreux appels de particuliers s'étant vus proposer d'isoler leurs combles pour seulement 1 €...**

Quelques remarques et conseils :

- Certaines démarches commerciales vous pressent à signer rapidement les devis sans vous accorder suffisamment de temps pour réfléchir. Ce manque de réflexion peut être très dommageable pour votre projet de rénovation : les équipements proposés ne sont peut-être pas adaptés à votre logement, les travaux ne sont peut-être pas utiles...
- N'acceptez jamais de donner votre accord sur une proposition dans la foulée d'un démarchage (physique ou téléphonique). Ne rien signer, ni payer le jour même : attendez l'expiration d'un délai de 7 jours avant de verser un acompte à un professionnel.
- N'acceptez pas de devis antidaté car cela raccourcit le délai de rétractation de 14 jours qui débute à la signature du devis.
- Exigez systématiquement un devis précis préalablement à la réalisation des travaux, qui reprend bien les exigences pour bénéficier des aides financières : date de visite préalable du logement, performances techniques des matériaux et équipements...
- Prenez le temps de comparer ce devis avec celui d'autres professionnels.
- Contactez rapidement les conseillers de l'**ADIL Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme** pour faire le point sur la pertinence des travaux proposés et l'adéquation des devis et votre éligibilité aux aides annoncées.

**L'ADIL Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme** intervient auprès des particuliers pour leur apporter des conseils neutres et gratuits sur toutes leurs questions liées au logement et à la maîtrise de l'énergie.



- Exposition "Les Justes de France", réalisée par le Mémorial de la Shoah, et présentée par le Centre culturel Jules Isaac, dans le hall Cassin de l'Hôtel du Département du 7 au 30 mars 2018. Plus d'infos sur le site du département du Puy-de-Dôme (<http://www.puy-de-dome.fr>)

- Témoignages : ils ont décidé de quitter Paris, Lyon, le sud de la France, pour venir habiter en Auvergne. Pourquoi avoir choisi le Grand Clermont ? Retrouvez leurs témoignages sur le site du Grand Clermont (<http://www.legrandclermont.com/nouveaux-arrivants>)